

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de justice

Arrêté du 06 FEV. 2024
portant agrément d'administrateurs judiciaires
et de mandataires judiciaires spécialement habilités
à procéder à des contrôles occasionnels
au cours de l'année 2024

NOR : JUSC2403340A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles R. 814-42 et R. 814-44 ;

Vu la proposition du président du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en date du 29 janvier 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont agréés pour procéder aux contrôles mentionnés au troisième alinéa de l'article R. 814-42 du code de commerce les administrateurs judiciaires et les mandataires judiciaires mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté, pour l'année 2024.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **06 FEV. 2024**

Le Directeur des affaires civiles et du sceau,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,



J. GHORAYEB

**Administrateurs judiciaires agréés
pour procéder à des contrôles occasionnels au cours de l'année 2024**

Nom	Prénom
COUTURIER	Gaël
EL BAZE	Jonathan
HUERTAS	Xavier
JEANNEROT	Philippe
PRIGENT	Patrick
SUTY	Vincent
THEVENOT	Christophe

**Mandataires judiciaires agréés
pour procéder à des contrôles occasionnels au cours de l'année 2024**

Nom	Prénom
LAVALLART	Hubert
LOUIS	Jean-Pierre
MIQUEL	Dominique
MONTRAVERS	Marie-Hélène
PELLEGRINI	Gilles
ROGEAU	Cosme
SENECHAL	Marc